

1075 4301

MICHEL THOMAS S.C.I.
Société Civile Immobilière
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS 16^{ème}

R.C.S : PARIS D 378 798 995

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/05/2012

Le 29/05/2012,
à 14h,

Les associés de la société **MICHEL THOMAS S.C.I.**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège du Cabinet DGL EXPERTS CONSEILS 2, Rue René Gomez 34500 VILLENEUVE LES BEZIERS, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Thibault THOMAS, détenant 376 parts sociales en pleine propriété et 124 parts sociales en nue-propriété,
Monsieur Eric THOMAS, détenant 376 parts sociales en pleine propriété et 124 parts sociales en nue-propriété,

Sont absents :

Monsieur Didier THOMAS, détenant 376 parts sociales en pleine propriété et 124 parts sociales en nue-propriété,

Madame Anne-Marie THOMAS BLONDEL, détenant 372 parts en usufruit,

Total des parts présentes ou représentées : 752 parts, sur les 1500 parts composant le capital social.

Les associés présents ou représentés détenant plus de la moitié du capital social, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Thibault THOMAS, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation des associés et les récépissés postaux,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport d'activité du gérant,
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par à l'article 1856 du code civil et 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2011,
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011,

EXACOMPTA

- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2011, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **513 390,14** Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix.

Nombre de voix pour : 752 ; contre : 0 ; abstention : 0

Cette résolution est adoptée

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2011** faisant ressortir un **bénéfice de 513 390,14** Euros, qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	513 390,14 euros
Attribué en totalité aux associés au prorata de leurs droits dans le capital, soit:	513 390,14 euros
Anne Marie THOMAS BLONDEL	127 711,64 euros
Eric THOMAS	128 739,50 euros
Didier THOMAS	128 739,50 euros
Thibault THOMAS	128 739,50 euros

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes courants ouverts au nom de chacun des associés dans les comptes de la société.

Cette résolution mise aux voix.

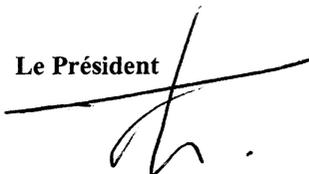
Nombre de voix pour : 752 ; contre : 0 ; abstention : 0

Cette résolution est adoptée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Le Président



MICHEL THOMAS S.C.I.

S.C.I. au capital de 7 622,45 Euros

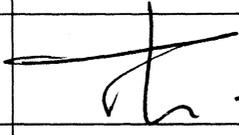
Siège social : 67 BOULEVARD EXELMANS

75016 PARIS 16 ieme

R.C.S. : PARIS D 378 798 995

TOPS 4301

FEUILLE DE PRESENCEà l'Assemblée Générale Ordinaire
du 29/05/2012

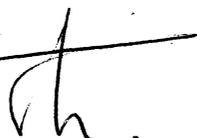
Associés Noms, Prénom & Adresses	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
M DIDIER THOMAS 33 RUE DU LOUVRE 78000 VERSAILLES	376 (1)	376		
M THIBAUT THOMAS 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN	376 (1)	376		
M ERIC THOMAS 2 PLACE ROYALE 78000 VERSAILLES	376 (1)	376		
Mme ANNE MARIE THOMAS BLONDEL 67 Boulevard EXELMANS 75016 PARIS	372 (2)	372		
TOTAL	1500	1500		

Sur les 1500 parts sociales composant le capital social.

La feuille de présence fait apparaître que deux associés sont présents ou représentés, et totalisent 752 parts (1) et (2) ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 752 voix.

A la présente sont annexés :

Un pouvoir (Eric THOMAS)

La gérance

(1) parts en pleine propriété

(2) parts en usufruit

104 207

POUVOIR

Je soussigné,

Michel Thomas
demeurant *2 Place Royale 78000 Versailles*

propriétaire de 500 parts sociales de la société MICHEL THOMAS SCI, société civile immobilière au capital de 7 622,45 euros, dont le siège est 67 Boulevard Exelmans, 75016 PARIS,

donne pouvoir à *Claude Thibault Thomas*

demeurant *3 Impasse des Herbes de Seragnon
34400 Seragnon*

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de ladite Société, convoquée pour le 29 mai 2012, à 14 heures, 2 Rue René Gomez 34500 VILLENEUVE LES BEZIERS, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011,
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement, faire le nécessaire.

"Acceptation de pouvoir"



Fait à *Versailles*

Le *20 dec 2012*

